

Grand Saconnex

informations

JANVIER 2025 / N°170

BUDGET 2025

p.10

Le Grand-Saconnex innove

p.14

Evolution du réseau tpg

p.3



Ville du Grand-Saconnex

Edito

du Conseil administratif

Chères Saconnésiennes, chers Saconnésiens,

Laissez-nous tout d'abord vous adresser nos meilleurs vœux pour ce début d'année 2025 ! Dans un contexte global que certains qualifieront d'incertain, il est important de se concentrer sur ce qui compte le plus pour chacun d'entre nous. La bienveillance, le partage, la générosité ou encore l'empathie sont tant de valeurs qui permettent le bien-vivre ensemble dans nos sociétés.

Comme vous le verrez dans les pages suivantes, nous aurons de nombreuses occasions de venir échanger avec vous. Tout d'abord, une rencontre aura lieu à la Maison des projets afin d'évoquer les avancements du quartier des Marronniers. Une exposition sera d'ailleurs dédiée à ce projet. Ensuite, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population sera l'occasion de revenir sur les événements marquants de 2024 et de vous présenter les projets en cours. Enfin, de nombreuses activités seront offertes à la patinoire, tant pour les patineurs d'un jour que pour les experts de la glisse.

2025 s'annonce comme une année riche en changements, que ce soit sur le plan politique avec les élections à venir, l'aménagement avec les travaux du tram des Nations ou encore la culture avec le Musée de la Bande dessinée qui se concrétise de jours en jours à la Villa Sarasin.

Nous aurons tout le loisir de vous présenter ces sujets dans les prochains journaux communaux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

M. Laurent Jimaja, Maire

M. Michel Pomatto

Mme Sandra Portier



Retrouvez votre commune
sur les réseaux sociaux :

- www.facebook.com/GrandSaconnex
- www.linkedin.com/company/ville-du-grand-saconnex



Intéressé par l'actualité de la
commune ? Inscrivez-vous à
la newsletter électronique :
www.grand-saconnex.ch/newsletter

Impressum

Journal édité par l'administration
communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Mise en page et coordination : Nicolas Gil
Couverture : Alex Petrachkov
Crédit photos : administration communale,
sociétés communales, Adobe Stock,
Sarah Shafiq, Mahdi Assa, tpg
Conception graphique : Level Studio
Impression : Moléson Impressions
5'750 exemplaires



Imprimé sur papier 100 %
recyclé
Anger Bleu garantissant le respect



GOLD

Le Grand-Saconnex
european energy award

Evolution du réseau tpg

Les tpg développent leur offre pour vous permettre, en sus de vos trajets réguliers pendulaires domicile-travail, de vous rendre en transports publics à vos activités de loisirs. Ainsi, leur service est pensé pour répondre à vos besoins de déplacements également en dehors des heures de pointe.

Tôt le matin jusqu'à tard le soir

Toutes les lignes, de manière générale, verront leur premier départ dès 5h du matin au lieu de 6h. Les correspondances entre les transports publics et le Léman Express sont assurées dès 5h du matin.

La flotte électrique des tpg s'agrandit

Courant 2025, les premiers e-bus articulés et biarticulés seront mis en exploitation sur la ligne 5. Cette ligne a été choisie comme pilote en raison de ses nombreuses qualités.



Tout d'abord c'est une ligne urbaine à forte fréquentation qui relie le centre-ville à l'aéroport. Ensuite, en prévision de la poursuite de l'électrification du réseau urbain, la transition est relativement facile à mettre en place. Enfin, dans la perspective d'une mutualisation des infrastructures, elle permet la création d'installations de recharges électriques qui seront communes à d'autres lignes en terminus à l'aéroport et à Thônex-Vallard.

Rive droite

La ligne 51 entre Genève, Mervelet et Vernier, CO Renard voit ses cadences améliorées aux heures de pointe.

L'offre de la ligne 52, dans les communes de Collex-Bossy, Bellevue et Genthod, s'enrichit avec le passage au quart d'heure pour toutes les courses aux heures de pointe et est prolongée systématiquement en journée du lundi au vendredi à Versonnex-village (F).

La ligne 56 desservant notamment l'aéroport, la ZIMEYSA et Blandonnet est supprimée. Mais il existe désormais des alternatives avec les lignes 57, 68 et 83. Le Léman Express reste par ailleurs une option judicieuse pour rejoindre la ZIMEYSA depuis la gare Cornavin.

La ligne 71 traverse Meyrin avec un prolongement jusqu'à « Meyrin, Citadelle ». Sa cadence renforcée à 30' en journée du lundi au samedi offre une nouvelle desserte du quartier résidentiel proche de l'aéroport et de l'aviation privée. Les connexions sont facilement faites avec le tram 14 à Meyrin, Vaudagne et le tram 18 à l'Hôpital de La Tour ou Meyrin-village. Quant au Léman Express, vous pourrez le prendre à Satigny-gare.

A Satigny, le tracé via Bourdigny-Dessous est désormais réalisé dans les deux sens.

La ligne 72 voit sa cadence renforcée à 30' en journée du lundi au samedi.

La ligne 73 voit sa cadence renforcée à 30' en journée du lundi au vendredi.

Centre ville et rive gauche

Des changements ont lieu également dans le reste du canton de Genève. Nous vous invitons à consulter le site des tpg pour plus de renseignements : www.tpg.ch

Vœux à la population

Le Conseil administratif a le plaisir d'inviter les Saconnésiennes et les Saconnésiens à son traditionnel apéritif des vœux de janvier afin de revenir sur les faits marquants de l'année 2024 et de vous présenter les projets en cours.

Vous assisterez également à la remise du prix du Mérite saconnésien aux Tambours du Lion.

La rencontre aura lieu le vendredi 10 janvier 2025 à 18h30 à la salle du Pommier.

Ce sera l'occasion pour la population de rencontrer les autorités communales et d'échanger avec elles lors d'un moment convivial.



Soirée GENILEM

Labellisation : un levier de croissance pour les entreprises

La ville du Grand-Saconnex, en partenariat avec GENILEM, vous convie à une soirée captivante dédiée à la labellisation dans le monde de l'entreprise. Découvrez à cette occasion comment la labellisation peut devenir un levier de croissance pour les entreprises grâce à des témoignages concrets.

Après un mot de bienvenue, quatre intervenants de différents secteurs viendront témoigner de leur parcours :

Marie Chassot - experte consultante en durabilité ;
Camille Lacroix - co-fondatrice de MakeMyMask.com ;
Maël Perret - fondateur de dyneo.ch ;
Florian Rastello - Real Estate Project Manager chez Implenia Suisse SA.

Cette soirée est l'occasion de découvrir des retours d'expérience concrets sur les avantages de la labellisation, les défis rencontrés, et les résultats obtenus dans des secteurs aussi divers que l'immobilier, la construction et le conseil en durabilité.

Un temps d'échange et de réseautage suivra les témoignages, offrant aux participants l'opportunité de poser des questions et de se connecter autour de ce sujet clé.



Soirée GENILEM

Judi 30 janvier 2025 de 18h à 21h
 Octagon, chemin du Pavillon 2
 Sur inscription - QR code
 ou www.grand-saconnex.ch



A vos patins !

Programme de janvier à la patinoire

Le mois de janvier vous réserve son lot d'activités :

- initiation au Eisstock le 17 janvier 2025 de 18h à 20h - vin chaud et thé offerts ;
- disco sur glace le 24 janvier 2025 de 19h à 22h ;
- hockey libre tous les mardis de 18h30 à 21h ;
- cours d'initiation au hockey et au patinage les dimanches de 11h à 12h et de 12h à 13h.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet www.grand-saconnex.ch !



Inauguration de la patinoire le 16 novembre 2024 en présence du Conseil administratif, du GSHC et de membres de l'administration communale



La relève du GSHC ?



Sherkan, l'aigle du Genève Servette Hockey Club (GSHC)



Calvin prend la pose avec des Saconnésiens



Collaborateurs en charge de la patinoire et à votre service

L'actu de la Ferme Pommier

La Ferme est un lieu où les Saconnésiens peuvent s'informer, proposer ou participer à des activités organisées par la commune, les associations communales et la population. Les activités ci-dessous sont organisées par la commune. Retrouvez l'agenda complet sur www.grand-saconnex.ch !



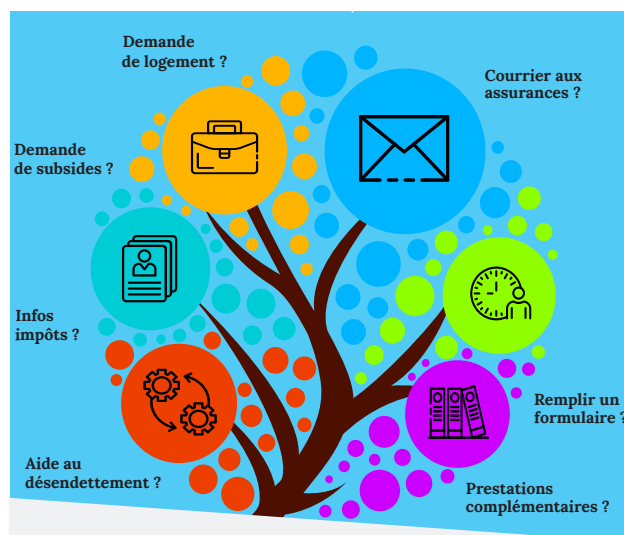
Focus Emploi

Une permanence tenue par une professionnelle de l'emploi se tient tous les mercredis de 9h à 12h.

Vous avez aussi la possibilité de prendre un rendez-vous par téléphone au 058 776 75 81 ou par e-mail via focusemloi@oseo-ge.ch.

N'hésitez pas à vous y rendre pour toutes questions ou besoin de soutien par rapport à la recherche d'emploi, la création de dossiers de candidature et le partage de compétences sur toutes questions liées à l'emploi.

Nos spécialistes sont là pour vous !



Accueil-Infos

Vous avez des questions d'ordre administratif, sur le logement, les impôts, les assurances, la manière de remplir un formulaire ?

Chaque 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h
Ferme Pommier, salle de l'Abreuvoir.

La Fondation genevoise de Désendettement interviendra lors de ces permanences.

Prochains jeudis : 2 janvier et 6 février

Ateliers cuisine & partage

Les ateliers cuisine et partage de Caritas ont lieu chaque 2^{ème} mercredi du mois.

Venez partager un moment convivial autour de la préparation d'un repas, puis de sa dégustation !

Prochains ateliers : les mercredis 8 janvier et 12 février de 10h à 13h pour cuisiner et de 12h à 13h pour déguster (prix libre).

Renseignements et inscriptions : 079 245 79 19

cuisine & partage



Ai-je droit à des prestations sociales ?

Souvent méconnues, des prestations sociales et financières peuvent vous être accordées en fonction de votre situation. Sur le site du canton de Genève <https://www.ge.ch/evaluer-mon-droit-aux-prestations-sociales>, vous pouvez évaluer votre droit à ces prestations en simulant votre situation.

Ces prestations sont les suivantes :

Le droit à un subsidie d'assurance-maladie (SAM) ?

Une aide financière pour le paiement de vos primes d'assurance-maladie de base obligatoire (LAMal) peut vous être octroyée selon votre revenu. Comment l'obtenir ?

Sur e-démarches ou sur prise de RDV via le formulaire suivant : <https://www.ge.ch/document/2802/telecharger>

Le droit à une allocation logement ?

L'allocation logement est une aide financière personnalisée en faveur du locataire dont le loyer représente une charge trop lourde en fonction de son revenu et de sa fortune. Rendez-vous sur le site suivant pour remplir le formulaire : <https://www.ge.ch/document/6776/telecharger>

Le droit à des prestations complémentaires familiales ?

Il s'agit d'une aide financière pour les familles aux revenus modestes dont le couple cumule un taux de 90% (ou 40% pour les familles monoparentales).

Les prestations complémentaires familiales donnent droit à des subsides d'assurance-maladie, des prestations financières, des remboursements de frais de garde et de soutien scolaire des enfants. Plus d'information sur le site : <https://www.ge.ch/document/33852/telecharger>

Le droit à une aide sociale ?

L'Hospice général intervient financièrement une fois épuisées toutes vos possibilités de revenus et celles de votre groupe familial. Différents barèmes s'appliquent en fonction de votre composition familiale. Vous devez également avoir fait appel aux différents organismes délivrant des prestations sociales avant de vous adresser à cette institution. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Centre d'Action Sociale (CAS) du Grand-Saconnex, rue Sonnex 5, 1218 Le Grand-Saconnex ou au 022 420 39 90.

Le droit à une bourse d'étude ?

Le service des bourses et prêts d'études offre la possibilité de bénéficier d'aides financières pour les étudiantes et étudiants suivant leur situation financière. Le site <https://www.ge.ch/organisation/service-bourses-prets-etudes> vous donnera toutes les informations sur les conditions d'octroi.

Le chèque annuel de formation ?

Le chèque annuel de formation est une aide financière qui permet de financer tout ou partie d'un cours utile sur le plan professionnel à hauteur de 750.-. Rendez-vous sur le site suivant pour tout renseignement complémentaire : <https://www.citedesmetiers.ch/thematiques/bourses-et-financements/cheque-annuel-de-formation>

Enfn, pour toutes ces prestations, votre RDU vous sera généralement demandé. Afin de l'obtenir, vous pouvez le faire en ligne sur le site suivant : <https://www.ge.ch/mon-revenu-determinant-unifie-rdu/obtenir-mon-attestation-rdu>

Le service de l'action sociale et communautaire (SASC) se tient aussi à votre disposition par téléphone au numéro 022 920 99 24 ou les 1^{ers} jeudis du mois à la Ferme Pommier (Chemin du Pommier 7) de 9h à 12h.

Appel aux artistes !

Participez à l'exposition de photographies « Diptyque » !

Du 8 au 18 mai 2025, la ville du Grand-Saconnex organise une exposition de photos à la Ferme Sarasin.

Une belle occasion pour les photographes amateurs de réaliser un travail de création pour trouver, ou mieux, pour produire, deux images qui vont par deux, qui se répondent, se complètent et qui ont du sens l'une par rapport à l'autre et qui peuvent être présentées sous forme de diptyque.

Un jury sélectionnera les photos qui pourront être exposées et un concours récompensera les meilleures images.

Conditions

de participation :

- tous les habitants de la commune du Grand-Saconnex et de ses environs peuvent participer
- chaque photographe peut proposer un portfolio de 8 images maximum noir/blanc ou couleur, soit 4 diptyques
- le règlement complet, incluant les conditions de participation, est disponible sur le site internet suivant : www.grand-saconnex.ch
- les dossiers sont à envoyer à : m.evequoz@grand-saconnex.ch
- date limite de participation : le 21 mars 2025



Levée des sapins

Cette année, les deux ramassages exceptionnels de vos sapins auront lieu :

- le 6 janvier 2025 - sapins propres, sans décorations, fausse neige ou paillettes
- le 7 janvier 2025 - sapins avec décorations, fausse neige et paillettes

Les sapins devront être déposés la veille sur le trottoir ou à l'emplacement habituel de levée des ordures ménagères.



Course de l'Escalade

Vos résultats !

Les 7 et 8 décembre 2024, 57'183 personnes se sont inscrites à la célèbre Course de l'Escalade. Parmi elles, 559 Saconnésiennes et Saconnésiens ont pris leur courage « à deux pieds » et se sont lancés dans l'aventure, entourés de leurs proches prêts à braver le froid dans le public.

Nous citerons ici uniquement les participantes et participants se situant sous la barre des 50 premiers rangs dans leurs catégories respectives. Bravo à toutes et tous !

- Antal Alexandru - Ecolliers B10 - 9:49,7 - place 29**
Baeriswyl Charlotte - Femmes 1 (2 tours) - 22:13,9 - place 39
Bardin Caroline - Femmes 2 (3 tours) - 31:27,3 - place 12
Barras Mikael - Poussins A9 - 8:27,1 - place 48
Böck Maximilien - Ecoliers B10 - 9:51,5 - place 31
Bonhôte Nils - Hommes 6 (2 tours) - 40:07,2 - place 33
Dugerdil Margaux - Ecolières B11 - 10:50,5 - place 43
Loureiro Sarah - Femmes 2 (2 tours) - 22:33,9 - place 47
Machenbaum Elsa - Juniores (2 tours) - 23:39,5 - place 27
Moine Stéphane - Hommes 4 (3 tours) - 28:50,7 - place 22
Payot Adriana - Cadettes A - 9:09,7 - place 14
Payot Matteo - Juniors (3 tours) - 25:35,3 - place 12
Pozo Astigarraga Mikel Eukeni - Hommes 3 (2 tours) - 20:04,7 - place 27
Rodriguez Thalía - Cadettes A - 10:08,2 - place 41



Du 16 au 25 janvier 2025

Jeudi et vendredi à 20h

Samedi à 19h

Compagnie lesArts

Avec : Odile Cantero, Christian Baumann

Mise en scène : Tony Romaniello

Tous les jours, nous vivons une première rencontre. La plupart sont rapides, insignifiantes et anodines, mais certaines influencent nos choix et changent même le cours de nos vies.

Comment une personne devient-elle si importante alors qu'on ne la connaissait pas il y a encore quelques jours ? L'avons-nous vraiment rencontrée par hasard ?

Nous vous proposons de vivre, chaque soir, une nouvelle rencontre. Les comédien·nes ont reçu plusieurs indications concernant leur personnage mais ne connaissent rien de la personne qui croisera leur chemin. Leur relation évoluera sous vos yeux, le temps d'un spectacle.

« Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous »

Paul Eluard

Programme complet et billetterie sur www.ledouzedixhuit.ch et au 022 920 99 00

BUDGET 2025

Le dernier budget de la législature à l'équilibre et plein de nouveaux projets

Le Groupe de perspectives économiques du canton de Genève, dans son rapport de septembre 2024, prévoit que le PIB genevois progressera faiblement en 2024 et s'accélérera légèrement en 2025. Le renchérissement quant à lui devrait aussi se réduire cette année et se stabiliser dans le futur. La situation concernant la pénurie de main-d'œuvre se confirme encore dans les projections des années à venir.

Pour son dernier budget de législature, le Conseil administratif propose, pour la deuxième année consécutive, un budget à l'équilibre et contenant autant des projets d'envergure bénéfiques pour la population du Grand-Saconnex que la consolidation des prestations actuelles et un rattrapage d'entretien de nos bâtiments communaux.

Le projet de la nouvelle crèche dans le bâtiment de l'Octagon, la mise en place du Fonds communal pour la transition écologique, la création de nouvelles aides dans différents domaines sont tant d'orientations qui rythmeront l'année 2025 et les suivantes.

Pour y parvenir, les services de notre administration, les commissions dédiées du Conseil municipal (sociale, culture, sport, loisirs et des équipements publics) ainsi que la commission des finances ont travaillé sur chaque ligne du budget afin de garantir le bon fonctionnement de la commune. Cette année, les commissions se sont réunies conjointement (par exemple équipements publics et finances) afin de garantir une vue d'ensemble du budget à la commission des finances.

Plus en détail, les recettes des personnes morales (entreprises), scepticisme des dirigeants oblige à cause des conflits mondiaux actuels, sont en retrait par rapport aux estimations précédentes. Les personnes physiques, quant à elles, évoluent toujours à la hausse de manière régulière d'année en année.

De plus, le Conseil administratif a décidé, comme le permet la loi sur l'administration des communes (LAC) de surévaluer les recettes de 4.5%, ce qui est en-dessous des surévaluations des années précédentes (5.5% en 2024).

Après de nombreuses séances, la commission des finances, dans son rapport du 4 novembre 2024, a donné un préavis positif au projet de budget 2025 dans sa globalité.

Lors de sa séance du 11 novembre 2024, le Conseil municipal a approuvé le budget 2025 de la ville du Grand-Saconnex à l'unanimité.

Le projet de budget 2025 présente un montant de 49'559'898.- aux charges et un montant de 49'629'837.- aux revenus. L'excédent de revenu s'élève donc à 69'939.-.

Malgré l'augmentation des charges intercommunales, les charges totales sont parfaitement maîtrisées.

Evolution des charges

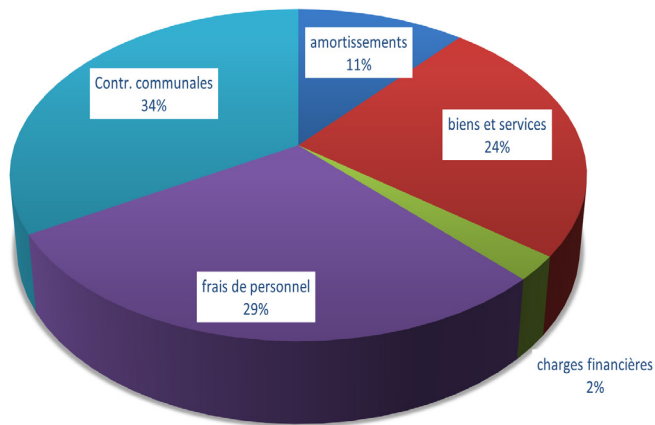
Les principales variations des charges d'exploitation planifiées en 2025 par rapport à 2024 proviennent de la rubrique suivante :

- charges de biens et services : cette rubrique comprend un rattrapage sur l'entretien des bâtiments communaux ainsi que les charges liées aux nouveaux projets.

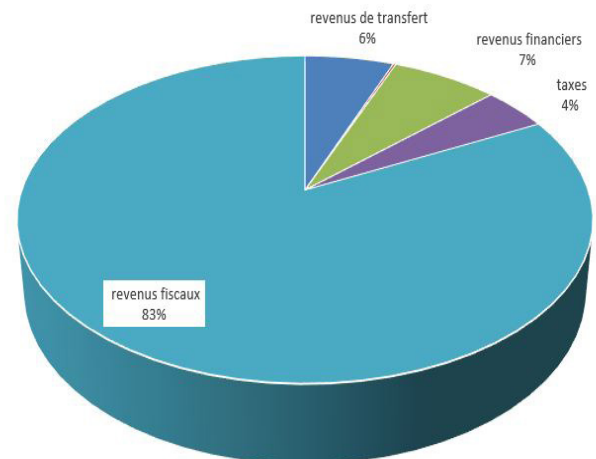
Evolution des revenus

La proportion des recettes issues des personnes morales se stabilise à 63% des recettes totales de la commune. Les recettes des personnes morales se situent à 4% en 2025. Avec la compensation de l'abolition de la taxe professionnelle, les revenus liés à cette catégorie se montent à 10% des recettes.

Graphique de répartition des charges de fonctionnement



Graphique de répartition des recettes fiscales



Démarche participative

Les Marronniers - un quartier qui s'inscrit avec vous !

Dans le journal de décembre 2024, nous vous annonçons le lancement de la démarche participative « l'écho des Marronniers » dans le cadre du développement de ce quartier. Nous revenons aujourd'hui vers vous avec quelques précisions sur les différents temps de la participation. Voici les dates à noter dans votre agenda et les thèmes qui y seront abordés :

Évènement et exposition « les Marronniers : réouvrons le dialogue », le jeudi 9 janvier 2025, de 18h à 21h à la Maison des projets, Route de Colovrex 2.

Cet évènement public sera l'occasion de vous présenter les résultats de la démarche participative de 2020-2021 et de vous exposer les grandes intentions des porteurs de projets quant au développement du quartier, ainsi que la procédure mise en place dans ce cadre. Cette rencontre permettra d'échanger avec vous sur le projet à venir et de récolter vos besoins, souhaits et idées pour demain.

Micro-trottoirs « les Marronniers : quelle exemplarité ? », le jeudi 23 janvier 2025, de 14h à 18h sur site.

Les micro-trottoirs permettront de vous sonder sur votre vision d'un quartier exemplaire et de récolter vos idées sur les manières de traduire cette vision à l'échelle du futur quartier.

Circuit-atelier « les Marronniers : comment vivre ensemble ? », le samedi 8 février 2025, de 9h à 12h à la Maison des projets, Route de Colovrex 2 au Grand-Saconnex. Un circuit dans le quartier, suivi d'un atelier en salle, permettra d'affiner les ambitions citoyennes en matière d'espaces ouverts, de mobilité et de programmation.

Vous souhaitez participer à cette démarche ?

Rendez-vous sur participer.ge.ch pour vous inscrire aux moments participatifs.



--- Périmètre de projet

— Périmètre de réflexion

Fin des travaux au Pommier

**Installation du réseau de chauffage à distance (Services Industriels de Genève – SIG)
Réaménagements de surface (Ville du Grand-Saconnex)**

Après 12 mois de chantier, les travaux d'extension du réseau de chauffage à distance (CAD) pilotés par les SIG se sont terminés en août dernier, soit 4 mois avant la date annoncée préalablement à la population.

Les réaménagements de surface, pilotés par la ville du Grand-Saconnex, se sont déroulés de manière coordonnée avec les travaux du CAD et sont également terminés. L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques à la rue Sonnex suivra début 2025.

Pour rappel, les travaux avaient pour objectifs d'améliorer la qualité de vie de la population et de mettre en œuvre les orientations de la commune en matière de transition écologique.

Ces travaux consistaient à :

- désimperméabiliser des places de stationnement situées sur le domaine public ;
- créer des îlots arborisés sur certaines de ces places de stationnement ;
- installer des places de recharge supplémentaires pour véhicules électriques ;
- installer un couvert à vélos supplémentaire à proximité de la Migros ;
- créer des places de stationnement dédiées aux vélos ;
- installer des bandes podotactiles et des lignes de guidage (revêtement de sol perceptible par les personnes déficientes visuellement) au droit des passages piétons existants ;
- réhausser les quais des arrêts de bus des rues Sonnex et Alberto-Giacometti, pour faciliter l'accès aux bus par les personnes à mobilité réduite ;
- remplacer les sources lumineuses de l'éclairage public.



Nous remercions tous les habitants et usagers du quartier de la compréhension et de la collaboration démontrées pendant toute la durée de ce chantier.



La commune réaménage pour améliorer la mobilité douce

Afin de compléter son maillage de mobilité douce et en anticipation du prolongement du tram, la ville du Grand-Saconnex s'apprête à lancer deux chantiers en 2025.

Le premier concerne le chemin de la Riolo et débutera au 1^{er} trimestre. Avec un revêtement vieillissant et équipé d'un éclairage provisoire dans le cadre du chantier du tunnel des Nations, ce chemin se trouve à la limite entre le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy. Les travaux de réaménagement permettront de mettre à disposition des piétons et des cyclistes un cheminement de qualité, réhaussé sur une partie pour assurer une jonction fonctionnelle avec le Cours des Nobel, récemment terminé.



Le second chantier, qui débutera en été, porte sur le réaménagement du parc du Château-Pictet, espace public ouvert à tous. Les travaux permettront de remplacer le béton par un revêtement perméable, de densifier les plantations afin d'accentuer l'aspect naturel du parc et améliorer l'ombrage, d'installer du mobilier urbain et de créer un nouveau cheminement pour les piétons. Outre des améliorations qualitatives, le réaménagement du parc assurera une connexion avec le prolongement du tram.



Le Grand-Saconnex innove

Un nouveau pôle de mobilité pour faciliter vos déplacements !

Soucieux de promouvoir la mobilité durable et de répondre aux besoins de ses habitantes et de ses habitants, le Grand-Saconnex a inauguré au quartier du Pommier un nouveau pôle de mobilité en partenariat avec les tpg. Ce concept innovant regroupe en un seul lieu une offre de transport complète et flexible, pour faciliter vos déplacements quotidiens et proposer une alternative durable à la voiture individuelle.

Les services suivants sont proposés :

- **accès aux transports en commun** - proximité des arrêts de bus pour des correspondances fluides ;
- **vélopartage** - des vélos en libre-service pour vos trajets courts et urbains ;
- **autopartage** - des véhicules électriques ou hybrides pour des trajets plus longs ou en groupe ;
- **informations pratiques** - un totem informationnel vous guide et vous renseigne sur tous les services proposés.

Votre avis nous intéresse !

Pour que ce nouveau service réponde mieux à vos besoins, nous vous invitons à partager votre avis en répondant à un sondage en ligne en scannant le QR code ci-dessous ou via ce lien : <https://forms.office.com/e/3LGB9pR5gm>



Appel à candidatures

Concours cantonal du développement durable

Vous êtes une entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public ou parapublic ?

Vous avez un projet ou avez réalisé une action exemplaire en matière de développement durable ?

Participez au Concours genevois du développement durable !

Ce concours vise à soutenir, encourager et promouvoir les réalisations et les projets exemplaires issus de la société civile en matière de développement durable pour Genève et sa région.

Pour en savoir plus :

concoursdd.ge.ch

M. Jean-Pierre Tombola

Tél. : 022 388 19 42

Mail : jean-pierre.tombola@etat.ge.ch



Un jeu rigolo avec niKo

«JANVIER SEC ET SAGE EST UN BON PRÉSAGE»

Ce mois-ci, Souricette te propose un sudoku, elle t'a déjà donné un coup de main avec les «7»

Les chenilles processionnaires

L'hiver annonce le retour des chenilles processionnaires du pin, mais également du chêne.

Compte tenu du risque pour la santé de la population, la directive relative aux chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et du chêne (*Thaumetopoea processionea*) définit les mesures de lutte contre leur propagation. En effet, leurs poils urticants très allergènes posent un problème de santé publique.

Les propriétaires, locataires ou exploitants sont tenus de procéder à l'enlèvement et à la destruction des nids de chenilles processionnaires, ou de mettre en place des mesures visant à éviter leur propagation, dès leur apparition dans les endroits destinés à l'accueil du public tels que les crèches, les écoles, les places, les parcs publics et les places de jeux.

Le service des parcs, après un contrôle régulier des arbres situés dans le domaine public, met en place des mesures de contrôle et d'élimination des nids sur les arbres communaux, en ciblant en priorité les espaces publics et les places de jeux.

Nous vous rappelons de signaler toute présence de nids aux propriétaires d'arbres en hiver (avant la sortie des chenilles).

Ne manipulez jamais les nids des chenilles processionnaires du pin, mêmes vides.

En cas de contact, consultez au plus vite votre médecin traitant, ou le pédiatre de vos enfants.

Si votre animal a été en contact, consultez au plus vite le vétérinaire traitant.



Piqures de rappel !

Le moustique-tigre est présent dans notre ville, nous devons tous prendre les mesures adéquates.

Son développement est en pleine expansion, les bons gestes ralentiront sa propagation.

Le moustique-tigre constitue un défi majeur pour la santé publique. Les autorités agissent pour protéger la population et diminuer les nuisances. Cette lutte ne peut être efficace sans le concours de la population.

Pour ce faire, l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) nous guide dans nos changements d'habitude dans la gestion de cette espèce invasive.

Pour en savoir plus sur les derniers développements, les signalements en cours et les mesures à prendre, nous vous encourageons à consulter la page dédiée à cette problématique sur <https://www.ge.ch/moustique-tigre>.

Le service des parcs de la ville du Grand-Saconnex reste également à votre disposition via l'adresse mail parcs@grand-saconnex.ch ou au 022 920 97 20.



Coup de jeune pour la forêt du Marais

La forêt située au parc du Marais du Grand-Saconnex, gérée par l'association des propriétaires ForêtGenève, s'est vue apporter une nouvelle dynamique pour les prochaines décennies.

En effet, en partenariat avec l'OCAN (l'office cantonal de l'agriculture et de la nature), ce sont 39 arbres et arbustes, pour un volume estimé de 16m³, qui ont été abattus sur la base de divers critères de sécurité, de biodiversité ou encore sylvicoles.

Cette coupe dite de « régénération » vise à apporter progressivement de la lumière aux jeunes pousses et permet à la forêt de se renouveler. La relève est ainsi assurée !

Le bois découpé sera valorisé par le service des parcs en priorité sur le site du parc du Marais, ou du moins sur le territoire du Grand-Saconnex.



Le saviez-vous ?

La coupe de régénération n'est pas synonyme de disparition du milieu naturel, bien au contraire. A ce stade, la dynamique naturelle reprend ses droits et on assiste à un véritable foisonnement écologique et mosaïque de milieux ! En termes de biodiversité, elle crée des lisières et des milieux très ouverts qui sont favorables à différentes végétations et à différentes espèces d'insectes, d'animaux nichant au sol. Par ailleurs, toutes les rémanences sont laissées sur place.

Jobs d'été 2025

Comme chaque année, la ville offre aux jeunes du Grand-Saconnex des jobs d'été, d'une durée de 2 semaines consécutives.

Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur notre site internet.

Priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas encore bénéficié d'un job d'été.

Nous tenons d'ores et déjà à souligner que toutes les demandes ne pourront être satisfaites, étant donné le nombre important d'inscriptions reçues par rapport au nombre de places disponibles.

Conditions exigées :

- être domicilié au Grand-Saconnex ;
- être régulièrement inscrit dans un établissement scolaire d'études pour l'année académique en cours, au moment de l'inscription ;
- être âgé au minimum de 16 ans révolus et au maximum de 23 ans révolus à la date d'entrée en fonction.

Ouverture des inscriptions sur le site internet www.grand-saconnex.ch le lundi 10 mars 2025 à 12h.

Recrutement en direct

Trouve ta place d'apprentissage !

L'OFPC et la ville du Grand-Saconnex te donnent la possibilité d'entrer directement en contact avec les entreprises formatrices présentes lors du recrutement en direct du mercredi 26 mars 2024 à la Ferme Pommier, Ch. du Pommier 7.

Cela te permettra d'avoir un ou plusieurs entretiens de recrutement où tu pourras expliquer ton intérêt et ta motivation pour ton apprentissage.

Tous les détails sur : citedesmetiers.ch/recrutements

Conseil municipal

Séance du lundi 2 décembre 2024

Décisions du Conseil municipal :

Le Conseil municipal a adopté les délibérations suivantes :

- ouverture d'un crédit d'investissement destiné à la réalisation du Musée de la bande dessinée dans la Villa Sarasin, approuvée par 19 oui, 3 non et 3 abstentions ;
- modification du règlement du Conseil municipal, approuvée par 16 oui, 6 non et 2 abstentions ;
- adoption du règlement du Fonds communal pour la transition écologique, approuvée par 20 oui, 0 non et 4 abstentions ;
- ouverture d'un crédit de recensement et diagnostic du patrimoine arboré et études de revitalisation des bassins d'eau, approuvée par 24 oui, soit à l'unanimité des membres présents.

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les lundis suivants :

27 janvier 2025 - 17 février 2025 - 24 mars 2025

14 avril 2025 - 26 mai 2025 - 23 juin 2025

Les rencontres du Conseil administratif

Le Conseil administratif du Grand-Saconnex rencontre les habitants de la commune chaque premier vendredi du mois à la Mairie, sans rendez-vous.

Chaque habitant peut venir poser ses questions aux magistrats. Toutes les thématiques peuvent être abordées.

Les prochaines permanences publiques auront lieu les vendredis :

10 janvier (au lieu du 3 janvier) - 7 février - 7 mars

4 avril - 2 mai - 6 juin

Les Saconnésiens sont reçus dans l'ordre d'arrivée. Veuillez tout simplement vous annoncer à la réception.

Adresse : Route de Colovrex 18, 1218 Le Grand-Saconnex

adresses utiles

Grand
Saconnex
informations

Mairie : administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127
1218 Le Grand-Saconnex

Tél. 022 920 99 00

Fax 022 920 99 01

info@grand-saconnex.ch

www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h,
vendredi de 7h à 16h (sans interruption)

Service aménagement, travaux publics et énergie, et service des bâtiments et des équipements publics

Route de Colovrex 20

Tél. 022 920 99 00

Fax 022 920 99 02

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 11h30

Service des parcs et service de la voirie

Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12

Tél. 022 920 97 20

Service de l'action sociale et communautaire

Route de Colovrex 20

Tél. 022 920 99 00

Correspondants de nuit

Chemin du Pommier 7

Tél. 0800 1218 00

correspondants@grand-saconnex.ch

Ferme Pommier

Chemin du Pommier 7

Tél. 079 683 60 95

ferme.pommier@grand-saconnex.ch

Police municipale

Tél. 0800 1218 18

policemunicipale@grand-saconnex.ch

Contrôleurs du stationnement

Chemin Edouard-Sarasin 47

Tél. 022 929 70 70

Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 62 10

Foyer de jour

Maison de Saconnay

L'Ancienne-Route 72

Tél. 022 920 05 01

Fax 022 920 98 72

info@foyer-maison-de-saconnay.ch

Heures d'ouverture :

lundi-samedi : de 9h à 17h

Arrondissement de l'Etat civil Rive droite du lac

Route de Pregny 47 - 1292 Pregny-Chambésy

Tél. 022 758 03 20

etatcivil@pregny-chambesy.ch

Heures d'ouverture :

lundi-mardi-jeudi de 8h à 12h

mercredi-vendredi de 8h à 16h

En dehors de ces heures, uniquement sur rendez-vous

Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD)

Rue Sonnex 3 - 5

Tél. 022 420 26 40

En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5

Tél. 022 420 39 90

cas-grand-saconnex@hospicegeneral.ch

Paroisse des 5 communes (protestante)

Chapelle des Crêts

Chemin des Crêts-de-Pregny 9

Andreas Fuog, pasteur

Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique

Eglise Saint-Hippolyte

Chemin Auguste-Vilbert 10

Secrétariat : route de Ferney 165

Tél. 022 798 80 86

grand-saconnex@cath-ge.ch



vendredi 3 janvier

Marché de Saconnay

« Le premier vendredi du mois »

Ferme Pommier de 16h à 22h

Thème : Galette des Rois

Fondue et galette des Rois

Organisation : www.facebook.com/marchedesaconnax

samedi 4 janvier

Match de basket LNA

Lions de Genève pwd by Grand-Saconnex vs Spinelli Massagno - Salle du Pommier à 18h

Organisation : www.lionsdegeneve.ch

lundi 6 et mardi 7 janvier

Levée des sapins

Les sapins doivent être déposés la veille sur le trottoir ou à l'emplacement habituel de levée des ordures ménagères.

6 janvier : sapins propres, sans décorations, fausse neige ou paillettes

7 janvier : sapins avec décorations, fausse neige et paillettes

jeudi 9 janvier

Les Marronniers : réouvrons le dialogue

Maison des projets, route de Colovrex 2

Evènement et exposition de 18h à 21h

vendredi 10 janvier

Les rencontres du Conseil administratif

Mairie du Grand-Saconnex de 12h à 14h

Ouvert aux Saconnésiens, sans rendez-vous

Vœux à la population

Salle du Pommier à 18h30

Partie officielle suivie d'un apéritif

Organisation : administration communale

vendredi 17 janvier

Initiation au Eisstock

Place de Fête, patinoire de 18h à 20h

Plus de renseignements au 079 958 84 48

ou par mail sur patinoire@grand-saconnex.ch

Organisation : administration communale

vendredi 24 janvier

Disco sur glace

Place de Fête, patinoire de 19h à 22h

Organisation : administration communale

samedi 25 janvier

Petit déjeuner gourmand

Ferme Sarasin, salle du foyer

Petit déjeuner gourmand de 8h à 11h

Assiettes gourmandes de 11h30 à 14h

Vente de pain, tresses et saucissons briochés

Organisation : Les Amis du Four à Pain Saconnésien

lundi 27 janvier

Conseil municipal

Salle communale des Délices à 20h

En public et en streaming sur www.grand-saconnex.ch

jeudi 30 janvier

Soirée GENILEM

Octagon, chemin du Pavillon 2, de 18h à 21h

Sur inscription : www.grand-saconnex.ch

Organisation : administration communale et GENILEM

samedi 1^{er} février

Match de basket LNA

Lions de Genève pwd by Grand-Saconnex vs

Lugano Tigers - Salle du Pommier à 18h

Organisation : www.lionsdegeneve.ch